

# HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU  
MRC DES LAURENTIDES

À la session régulière du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 14e jour du mois de juin 2016 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, mesdames Julie Thibodeau, Émile Martel et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

## **OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification des procès-verbaux de la session ordinaire du 10 mai 2016.
- 3) Ratification des déboursés.

## **AFFAIRES COMMENCÉES :**

- 4) Mérite municipal.
- 5) Travaux pacte rural, (pancarte Jonathan Drouin).
- 6) Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge.
- 7) Site web.

## **AFFAIRES NOUVELLES :**

- 8) Correspondance :
  - Rapport Sûreté du Québec avril 2016.
  - Recommandation du député Sylvain Pagé, versement d'une subvention de 18 000\$.
- 9) Engagement d'un officier municipal en bâtiment et en environnement.
- 10) Projet « patrouille verte »
- 11) Trousse d'économie d'eau.
- 12) Dépôt du rapport trimestriel.
- 13) Engagement de la municipalité à effectuer le suivi des plantations /travaux Fer-à-Cheval.
- 14) Perception de taxes par l'avocat.
- 15) Inscription congrès de la FQM.
- 16) Dépôt du règlement (2015)-100-19 modifiant le règlement d'urbanisme (2008)-12 relativement à la mixité des usages du noyau villageois.
- 17) Adoption du nouvel organigramme su service d'incendie.
- 18) Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150-Volet 2.
- 19) Demande d'appui financier comité de parents.
- 20) Varia : a) Réparation du camion 6 roues  
b) Projet Je pARTicipe
- 21) Période de questions.
- 22) Levée de la session.

**RÉSOLUTION 104-16**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout au varia des points a) et b).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 105-16**  
**RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 10 MAI 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 10 mai 2016, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 10 mai soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 83-16 à 103-16 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 106-16**  
**RATIFICATION DES DÉBOURSÉS**

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 7318 à 7373 inclusivement, pour un montant de 44 031.68\$ et des comptes à payer au 14/06/2016 au montant de 12 375.33\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 3494 à 3547 inclusivement pour un montant de 19 147.25\$.

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

---

Karine Maurice-Trudel  
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

**RÉSOLUTION 107-16**  
**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE « SERVICES AUX SINISTRÉS » AVEC LA CROIX-ROUGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que l'entente « services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge soit renouvelée pour une période de trois (3) ans et que la municipalité s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de celle-ci comme suit :

- 2016-2017 : 150\$
- 2017-2018 : 160\$
- 2018-2019 : 160\$

Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière et Mme Évelyne Charbonneau, mairesse sont autorisées à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité d'Huberdeau.

Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière est désignée comme représentante pour assurer la gestion et le suivi de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 108-16** **REFONTE DU SITE WEB**

Il est proposé par monsieur Jean-François Perrier et résolu.

Que le contrat pour la refonte du site web de la municipalité soit octroyé à la compagnie Nordweb, le tout selon la soumission préliminaire présentée en date du 14 juin 2016 au montant de 5 750\$, duquel devra être retranché le montant 750\$ relatif à la traduction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 109-16** **ENGAGEMENT D'UN OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QUE la municipalité a fait paraître en date du 4 mai 2016, une annonce afin de pourvoir le poste d'officier municipal en bâtiment et en environnement devenu vacant pour faire suite à la démission de la personne occupant ce poste;

ATTENDU QU'après examen des candidatures et suite aux entrevues, une candidate a été retenue;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

De ratifier l'engagement de Madame Audrey Laflamme en tant qu'officier municipal en bâtiment et en environnement, celle-ci entrera en fonction en date du 21 juin 2016, aux conditions suivantes :

- Mme Audrey Laflamme aura une période de probation de 6 mois débutant le 21 juin 2016 et devant se terminer le 21 décembre 2016;
- Son horaire de travail sera du mardi au vendredi (7.5 heures par jour).
- Son taux horaire sera de 22.00\$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **RÉSOLUTION 110-16** **PROJET « PATROUILLE VERTE »**

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau confirme son intérêt à participer à la patrouille verte 2016, volet II – porte à porte, ce volet permettant de renforcer la présence et la visibilité des patrouilleurs au sein de la municipalité et consistant en :

- Vérification et examen des bacs des citoyens lors des journées de collecte ;
- Remis de billet de courtoisie ;
- Apposer un autocollant sur le bac (si la température le permet).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 111-16**  
**ACHAT DE TROUSSES D'ÉCONOMIE D'EAU**

ATTENDU QUE la stratégie d'économie d'eau potable impose à la Municipalité d'Huberdeau de réduire la consommation d'eau;

ATTENDU QU'afin d'atteindre cet objectif la municipalité désire offrir à certains citoyens abonnés du réseau d'aqueduc un moyen d'y parvenir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la directrice générale/secrétaire-trésorière de procéder à l'achat d'au moins 50 trousseaux d'économie d'eau dans le cadre du programme produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués watersense, un budget de 500\$ est prévu pour cette dépense.

Cette résolution abroge la résolution 260-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 112-16**  
**DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL**

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que le rapport trimestriel déposé en date du 31 mai 2016 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 113-16**  
**ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À EFFECTUER LE SUIVI DES PLANTATIONS /TRAVAUX RUE DU FER-À-CHEVAL**

ATTENDU QU'une demande de certificat d'autorisation a été faite en date du 11 mars 2016 auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, dans le cadre du projet « travaux de stabilisation en rive et littoral de la rivière Rouge » N/D 7430-15-01-03124-11;

ATTENDU QUE pour pouvoir émettre le certificat d'autorisation le MDDELCC doit recevoir de la municipalité un engagement sous forme de résolution confirmant qu'un suivi de la reprise végétale sera effectué sur une période de deux ans suivant les travaux. et qu'elle s'engage à fournir sur demande un rapport de suivi, comprenant des photographies (max, 5 ans suivant les travaux);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil s'engage par cette résolution à effectuer le suivi des plantations pendant une période de deux ans suivant les travaux et à fournir sur demande au MDDELCC un

rapport de suivi avec photographies jusqu'à un maximum de 5 ans suivant la fin des travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 114-16**  
**PERCEPTION DE TAXES PAR L'AVOCAT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu.

Que Me Denis Dubé, avocat soit mandaté pour entreprendre des procédures judiciaires pour la perception des taxes pour les années 2016 et précédentes dans les dossiers suivants :

<b>Matricule</b>	<b>Montant</b>	<b>Année</b>
1595-85-3893	2 169.00\$	2014-2015-2016
1595-86-2794	2 510.50\$	2014-2015-2016
1695-17-1603	5 589.93\$	2014-2015-2016
1701-22-2015	3 381.72\$	2015-2016
1693-95-3239	2 508.32\$	2015-2016
1793-18-2800	2 755.53\$	2015-2016
1499-68-1090	578.69\$	2014-2015-2016

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 115-16**  
**INSCRIPTION CONGRÈS DE LA FQM**

Il est proposé par madame la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil autorise l'inscription de madame Évelyne Charbonneau, mairesse, au congrès de la Fédération Québécoise de Municipalités qui se tiendra du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2016 au Centre des congrès de Québec. Les frais de repas, d'hébergement et de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 116-16**  
**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT (2016)-100-20 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (2008)-100 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt d'une copie du règlement (2016)-100-20 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 de la ville de Mont-Tremblant et relativement à diverses dispositions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 117-16**  
**ADOPTION DU NOUVEL ORGANIGRAMME DU SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le nouvel organigramme du service d'incendie de Huberdeau/Montcalm en date du 24/05/2016 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 118-16**  
**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150-VOLET 2**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que Madame Patricia Caouette, technicienne en loisirs, soit mandatée pour présenter une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire de Canada 150, pour le remplacement des systèmes d'éclairage du terrain de balle et de la patinoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 119-16**  
**DEMANDE D'APPUI FINANCIER COMITÉ DE PARENTS**

ATTENDU la décision administrative de la Commission scolaire des Laurentides (CSL) de cesser la prestation du service d'éducation préscolaire à l'école l'Arc-en-ciel d'Huberdeau dès l'automne 2016, pour transférer le groupe de maternelle vers l'école le Carrefour;

ATTENDU l'impact déstabilisant sur les enfants de l'augmentation du déplacement en autobus;

ATTENDU l'impact déstabilisant sur les familles de commencer l'éducation de leur enfant hors de leur communauté d'attache;

ATTENDU le recours de pourvoi en contrôle judiciaire engagé par les parents des enfants de maternelle et par le président du conseil d'établissement de l'école l'Arc-en-ciel et les coûts importants qui y sont associés;

ATTENDU QUE des démarches de collectes de fonds seront lancées par les membres des communautés desservies par l'école l'Arc-en-ciel, soit Huberdeau, Arundel, Montcalm et Barkmere;

ATTENDU la nécessité d'entamer promptement la démarche judiciaire, pour rester en deçà des trente (30) jours de la décision de la CSL;

ATTENDU la nécessité de garantir le paiement des services juridiques pour lancer promptement le recours et que chaque parent et chaque membre de la communauté puisse participer à la hauteur de ses moyens financiers;

Il est proposé par madame la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que la municipalité d'Huberdeau se porte garante pour un montant de 6 000\$ afin de couvrir le paiement des services juridiques, comptant que la communauté saura se mobiliser pour amasser le montant global.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 120-16**  
**RÉPARATION DU CAMION 6 ROUES**

ATTENDU QUE le camion GMC C5500 2005 nécessite des réparations urgentes et nécessaires;

ATTENDU QU'une soumission a été présentée avant de procéder à ces réparations (remplacer le moteur et le réservoir à essence);

ATTENDU QUE le camion n'est pas en état de marche et qu'il est impossible d'avoir une autre soumission;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu.

D'autoriser la compagnie Mécanique JP inc. Des Laurentides a procédé aux réparations selon la soumission présentée en date du 10 juin 2016 portant les numéros 392879 et 392875.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

**RÉSOLUTION 121-16**  
**LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 19h57

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Guyline Maurice  
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Évelyne Charbonneau,  
Mairesse.